



MARCHEPRIME
Une ville au cœur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

en exercice : 25
présents : 19
votants : 24

L'an deux mille VINGT-DEUX, le 20 décembre à 20 heures et 00 minute, le Conseil Municipal de la commune de MARCHEPRIME, dûment convoqué le 14 décembre 2022 en séance ORDINAIRE, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Manuel MARTINEZ, Maire.

PRÉSENTS : M. MARTINEZ, Mme BATS, M. FLEURY, M. LORRIOT, Mme BRETTE, M. BARGACH, Mme RUIZ, M. RECAPET, Mme PIRES, M. ROYER, Mme BARQ SAAVEDRA, M. VANIGLIA, Mme ASSIBAT-TRILLE, M. CAÏSSA, M. COURTIN, Mme BERTOSSI, M. CARDOSO, Mme SALHI, Mme MARTIN.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme GILLET a donné procuration à Mme RUIZ
Mme FALCOZ-VIGNE a donné procuration à Mme Véronique SALHI
Mme JAULARD a donné procuration à Mme BATS
Mme FARGE a donné procuration à Mme BRETTE
M. GUICHENEY a donné procuration à Mme MARTIN

ABSENT NON REPRÉSENTÉ :

M. MAILLARD

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : M. BARGACH

Délibération n°07-20122022 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS.

Monsieur le Maire expose que :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22 ;

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal du 18 juin 2020 et compte-tenu du fait qu'il doit en informer le Conseil municipal ;

Considérant que Monsieur le Maire a été amené à prendre les décisions municipales, qui se trouvent sur le site internet de la ville dans leur intégralité, pour les objets ci-après :

14/11/2022	Demande de subvention au Département de la Gironde pour le fonctionnement de la Caravelle	DM2022-42
14/11/2022	Fixation des tarifs du séjour ski du 06 au 09 février 2023 pour les 8-17 ans à la Mongie	DM2022-43
24/11/2022	Mise à disposition temporaire et précaire de la maison d'habitation sise 6 avenue d'Aquitaine du 28/11/2022 au 31/05/2023 à une famille victime d'un sinistre (incendie)	DM2022-44
05/12/2022	Groupama- Remboursement assurance de 1 486,80 € - Remplacement et pose de 8 poteaux bois et 3 lisses.	DM2022-45
05/12/2022	Groupama- Remboursement assurance de 2 604 € - Remplacement et pose de 5 barrières « Province boule ».	DM2022-46
05/12/2022	Groupama- Remboursement assurance de 379,34 € - Remplacement sol endommagé Les Tagazous suite à un dégât des eaux.	DM2022-47

07/12/2022	Marché de location d'un photocopieur couleur pour 60 mois avec l'AMPA pour les Services Techniques – 2 214,55 € TTC	DM2022-48
------------	---	-----------

Ayant entendu cet exposé, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de ces décisions.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Marcheprime, le 20 décembre 2022.

La secrétaire de séance,


Abderrazzak BARGACH

Le Maire,


Manuel MARTINEZ



Publication sur le site internet de la commune le 23/12/2022